

L'accessibilité de la plage et son rôle durant la 1^{ère} GM

Erwin Mahieu

Pendant toute la durée de la Première Guerre mondiale, il était crucial de disposer d'un accès à la mer. Les plages avaient dès lors un énorme intérêt stratégique, même si elles avaient de nombreuses autres fonctions. À partir d'octobre 1914, la plage belge fut scindée entre une partie occupée par les Allemands, à l'est de l'embouchure de l'Yser, et une bande contrôlée par les alliés, derrière l'Yser. Cet article se propose d'examiner si on pouvait encore parler de « plaisirs de plage » entre 1914 et 1918, et comment cette bande de sable belge a traversé ces quatre années difficiles.

La côte occupée

La chute d'Anvers le 10 octobre 1914 ouvrit une brèche vers la côte belge pour l'armée allemande. Gand fut occupée le 12 octobre, et deux jours plus tard, les troupes de von Beseler entraient dans Bruges. Les villes côtières de Zeebruges, Blankenberge et Ostende suivirent le lendemain, permettant de réaliser un objectif important du plan d'attaque allemand remanié. Bien que l'occupation de la côte flamande n'avait été ni envisagée, ni préparée avant la guerre (voir également De Meyer, ce numéro), la marine allemande visait désormais à prendre le contrôle de la partie sud de la Mer du Nord. La mobilisation de sous-marins et de torpilleurs depuis les ports d'Ostende, Zeebruges et Bruges conféra à notre côte un grand intérêt stratégique.

Durant les premiers jours de l'occupation, les Allemands consolidèrent leurs positions en ancrant des pièces d'artillerie dans le sol, entre autres sur la digue à Ostende. Ils placèrent également des canons dérobés à l'ennemi à des endroits stratégiques comme les sommets de hautes dunes dans les villes côtières conquises. Les autorités militaires allemandes reprirent le commandement de la ville d'Ostende et proclamèrent les nouvelles règles à la population au moyen de « *Bekanntmachungen* » (avis) et de « *Befehlen* » (ordres).

Le premier article dans l'avis du 21 octobre du commandant de place Tägert à Ostende était stipulé comme suit : « *L'accès à la digue et à la plage est interdit sur le territoire de la ville d'Ostende. Les personnes habitant sur la Zeedijk doivent être munis d'un laissez-passer* ». Le



■ L'une des premières mesures prises après l'occupation d'Ostende fut l'interdiction par le commandant de place Tägert de se promener sur la digue. Les pentes qui donnaient sur la digue furent bloquées entre autres à l'aide de cabines de plages hippomobiles reliées entre elles par du fil barbelé. Nous voyons ici la Vlaanderenstraat débouchant sur la Zeedijk (Collection Erwin Mahieu)

lendemain, le 22 octobre, l'avis fut déjà complété : « *Il est interdit aux habitants d'Ostende d'allumer des lumières donnant sur la mer. La nuit, les fenêtres donnant sur la mer doivent être occultées par un volet roulant ou des rideaux* ». Le ton était donné : la plage et la digue devenaient une zone militaire allemande exclusive où la présence de civils n'était tolérée ou permise qu'à titre exceptionnel...

La première rencontre entre forces armées alliées et allemandes à Ostende eut lieu le 23 octobre 1914. Vers midi, deux torpilleurs anglais tirèrent quelques salves sur la ville, donnant lieu à une réponse immédiate de l'artillerie allemande. Les officiers et soldats s'enfuyaient, à la recherche d'un abri, tandis que les civils, moins habitués au danger, restaient sur place pour regarder. En dépit de la riposte allemande, les Britanniques frappèrent dans le mille au bout de quelques minutes. Un obus tomba dans la salle à manger du Majestic Hotel, semant la mort et la destruction. Suite au bombardement du

23 octobre, les mesures des 21 et 22 octobre furent encore renforcées et élargies. Le 28 octobre, l'amiral von Schröder décréta l'ordre suivant « *quant à la circulation des habitants sur le littoral belge* » :

1° *La liberté totale de circulation est supprimée.*

2° *La circulation locale dans les rues est soumise aux dispositions suivantes :*

- *L'accès à la plage et aux rues donnant sur celle-ci est interdit.*
- *Les maisons des rues donnant sur la plage et les maisons adjacentes des rues contiguës doivent être évacuées.*

Afin de faire respecter cet ordre, les Allemands bloquèrent les rues qui donnaient sur la plage et sur la digue avec des cabines de plage confisquées, lorsqu'elles étaient encore accessibles. Côté mer, ils ajoutèrent une rangée de bancs devant les cabines et relièrent le tout à l'aide... de fil barbelé (voir photo)!



■ La plage d'Ostende, devenue un lieu de désolation et dépourvue de ses cabines de plage, est réaménagée au printemps 1915 avec un service de bains pour militaires (Collection Erwin Mahieu)

« Verspätete kurgäste » (curistes tardifs)

Ostende avait cependant beaucoup plus à offrir que de simples intérêts stratégiques. La renommée d'Ostende en tant que station thermale n'avait pas échappé aux Allemands. Ostende la mondaine, le lieu de rencontre par excellence de la bourgeoisie fortunée durant la belle époque, vit débarquer avec l'occupation une horde de clients dont elle se serait bien passé. Néanmoins, les officiers et soldats allemands pensaient pouvoir se considérer comme curistes, une attitude qui fut bientôt illustrée par des cartes postales.

Le printemps 1915 vit également apparaître sur la plage d'Ostende, entre le Kursaal et le Palace Hotel, un service de bains pour militaires (voir photo p.77). Il y eut aussi du changement pour la population civile. Le 7 mai 1915, le Bourgmestre Liebaert fit savoir à la population que la Kaiserliche Kommandantur allemande autorisait l'accès à la Zeedijk en longeant et en passant par la galerie de 8h00 à 19h30. Cette autorisation entra en vigueur à partir du 8 mai et valait pour la partie de la Zeedijk située entre la Koninginnelaan et l'entrée de l'hippodrome. Le 13 mai, l'avis fut encore légèrement modifié: la circulation sur la Zeedijk le long de la galerie fut autorisée jusqu'à 20h30. Cette modification fut appliquée le jour même.

La plage était à présent divisée en zones délimitées par des fils barbelés. La zone réservée aux officiers commençait au niveau de la pente longeant le Kursaal et allait jusqu'à la Wenenstraat (aujourd'hui la Kemmelbergstraat). Les civils pouvaient accéder à la plage entre la Wenenstraat et le



■ Avant la Première Guerre mondiale, Ostende était le lieu de rencontre par excellence de la bourgeoisie fortunée. Les soldats allemands, qui n'étaient pas familiarisés avec la vie mondaine dans l'Ostende de l'époque, pensaient pouvoir désormais se considérer comme des curistes. Nous voyons ici trois militaires sur un banc de la digue. Ils sont présentés comme des Verspätete Kurgäste (curistes tardifs) à Ostende (Collection Erwin Mahieu)

prolongement de la Koninginnelaan. Les sous-officiers pouvaient disposer librement de la plage à partir de la Koninginnelaan jusqu'aux escaliers devant la colonnade. Enfin, les soldats devaient se contenter de la zone restante devant la colonnade jusqu'à la grande pente devant l'entrée du *Palace Hotel*. Chacun se voyait donc attribuer une zone suivant son rang et son statut, mais les infrastructures mises à disposition présentaient également de grandes

différences. Pour se changer, les officiers pouvaient utiliser des cabines luxueuses qui étaient alignées sur la plage devant la digue (voir photos p.77).

À côté de la plage vide mise à la disposition des civils (voir photo), les sous-officiers pouvaient changer de tenue dans des cabines de plage ordinaires. Enfin, les soldats devaient utiliser la colonnade pour se changer. Mais ils préféraient se dévêtir sur la plage ou sur la jetée située non loin de là. Ils n'avaient

encore jamais entendu parler de maillot de bain... Aussi la population civile ostendaise, qui pouvait se promener dans et le long de la colonnade, se plaignait-elle souvent auprès du bourgmestre et du commissaire de police d'être confrontée à tant d'indécence. Ceux-ci n'y donnèrent aucune suite...

Ostende comme « Lausebad » (bain d'épouillage)

Après avoir passé plusieurs mois au front, les soldats pouvaient se retirer quelques temps pour se reposer et reprendre des forces. Les régiments qui avaient combattu de manière exemplaire se voyaient gratifier d'un court séjour à la côte. Les unités étaient amenées en train vers la station thermale d'Ostende. Beaucoup de soldats allemands qui visitaient cette ville voyaient aussi la mer pour la première fois. En effet, originaires de l'arrière-pays allemand et issus des classes moyennes, ils ne pouvaient se permettre le long voyage et le séjour à la Mer du Nord ou à la Mer Baltique en temps de paix.

À Ostende, les vacanciers militaires se virent rapidement imposer une visite « obligatoire » au *Palace Hotel*. Cet hôtel de luxe sur la digue avait été aménagé par la marine comme « *Desinfektionsbad* », afin de permettre aux soldats de se débarrasser de leurs parasites des tranchées. Les poux (et autres nuisibles) étaient pour ces soldats un véritable fléau, qu'il était impossible d'exterminer dans les conditions d'hygiène déplorables des lignes de combat. Dans les esprits allemands vivait cependant la conviction que ce fléau résultait des contacts avec des peuples remplis de nuisibles! Soigneusement frottés et munis de vêtements désinfectés, les soldats étaient débarrassés pour un moment de leurs hôtes indésirables. Bien des soldats de l'époque ont exprimé leur joie en écrivant des vers sur les murs du complexe sanitaire du *Palace Hotel*. Un vers populaire circulait aussi à propos d'Ostende: « *Ist es auch kein Weltbad heute –Machts als Lausebad uns Freude* » (voir traduction dans les sources).

La baignade suivant le rang et le statut et dans le respect des règles

Les règlements de baignade

Les Allemands qui voulaient faire trempette étaient soumis à un règlement. Constitué de 9 dispositions à l'origine (été 1915), il fut élargi à 11 articles en 1916. Ainsi, les militaires étaient priés, en raison du courant fort, de ne pas s'aventurer plus loin qu'à hauteur de poitrine (art. 1) et de ne nager qu'à marée morte et à marée montante (art. 2). La baignade était uniquement et exclusivement autorisée dans la zone indiquée (art. 3). Dans chaque zone, des panneaux avertissaient le baigneur de la possibilité de courants forts.

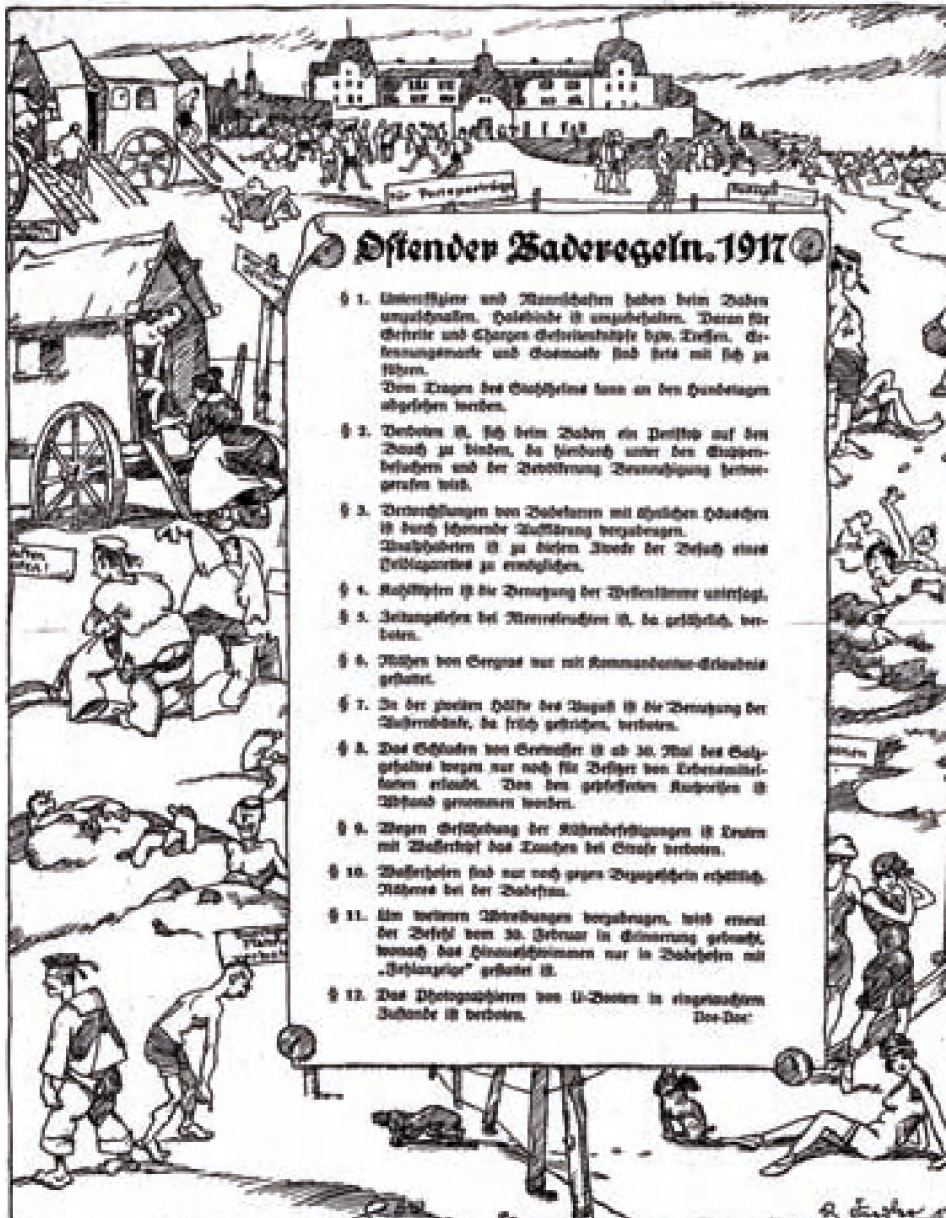
La plage de baignade était divisée en



■ Le contraste entre la zone des officiers et la plage destinée aux civils. Un panneau au début de la zone de baignée délimitée à l'aide fils barbelés désigne les utilisateurs qui en ont l'exclusivité: « *Nur für Offiziere* » (Réservé aux officiers). Contre la pente de la digue, une rangée de cabines de plage hippomobiles avaient été placées, dans lesquelles les officiers pouvaient se déshabiller avant de plonger dans l'eau de mer. Les civils pouvaient s'estimer heureux d'être tolérés sur la plage, même s'il n'y avait pas de cabines (Collection Erwin Mahieu)



■ Cette photo a été prise par F. Gerlach de Berlin et a été intitulée: « *Am Strande von Ostende* » (sur la plage d'Ostende). Une fois que les soldats étaient sur la plage, ils se déshabillaient sur place avant de se baigner dans l'eau de mer. Pour de nombreux soldats de l'arrière-pays allemand, c'était la première fois qu'ils voyaient la mer (Collection Erwin Mahieu)



■ « Ostender baderegeln 1917 », paru le 15 août 1917 dans « An Flanderns Küste ». Le règlement tournait en dérision les nombreuses prescriptions et l'attitude présomptueuse et arrogante des officiers. Ils réclament la plus belle partie de la plage et ne tolèrent pas la présence de simples soldats à proximité. Le dessin ne laisse aucun doute: quatre panneaux à moitié cachés indiquent clairement que la zone à l'avant gauche est uniquement destinée aux officiers. À l'avant-plan, un officier appelle son chien qui vient d'aller voir une chienne (chien avec nœud). La baigneuse allongée nous adresse un regard qui en dit long (Collection Erwin Mahieu)

quatre zones (voir Verspätete Kurgäste) et s'étendait du Kursaal à l'entrée du Palace Hotel. Les soldats recevaient du linge propre et un maillot de bain contre une petite somme (art. 4). La plage réservée aux civils était interdite aux militaires en dehors de leur service (art. 5). Des bouées indiquaient la zone de baignade et la surveillance des troupes étaient assurée par un officier (art. 6). Il était interdit de nager sans maillot et de se déshabiller sur la plage (art. 7). Les troupes qui se rendaient à la plage avec leur arme devaient laisser celle-ci à l'hippodrome durant la baignade (art. 8). En cas d'attaque aérienne, la plage devait être quittée immédiatement (art. 9). L'état d'alerte et le

risque de bombardements étaient signalés par la sirène (art. 10) ; dans un tel cas, le sous-officier chargé de la surveillance recevait des instructions supplémentaires (art. 11).

Hormis l'interdiction pour les troupes de se changer sur la plage et de nager nu, le règlement était généralement suivi de manière disciplinée. Les soldats ne ressentaient aucune gêne par rapport à la nudité. Lorsqu'un peloton arrivait sur la plage, ils se changeaient (ou plutôt se déshabillaient) rapidement. Ils enlevaient leur pantalon, leur veste et le reste de leurs vêtements sur place et allaient ensemble dans la mer en tenue d'Adam (voir photo p.77).

Situations comiques

Dans le magazine du *Marinekorps Flandern* « An Flanderns Küste » est parue en 1917 une parodie du règlement de baignade. Dans « *Ostender Baderegeln 1917* » (Règlement de baignade d'Ostende, 1917), le magazine se moquait aussi bien des règlements que des baigneurs (voir ci-dessous). Le texte était déroulé comme une affiche, avec en arrière-plan une scène de plage de l'époque à Ostende. Le dessin est de la main de Richard Fiedler et le texte est signé sous le pseudonyme Poe-Poe.

Dans sa parodie, Poe-Poe s'attaque tout d'abord aux militaires gradés. « *Même durant la baignade (vêtus uniquement d'un maillot de bain), ils doivent garder sur eux leurs ceintures et sabres ainsi que leurs gallons et autres signes distinctifs. Il est interdit d'utiliser un périscope durant la baignade, afin de ne pas déclencher la panique. Les cabines de plage ne doivent pas être confondues avec de petites constructions similaires (toilettes?). Les chauves ne peuvent pas utiliser de peignes de mer. La lecture du journal à l'aide de la phosphorescence de la mer est interdite car trop dangereuse. L'herbe de mer peut être tondue uniquement avec l'autorisation de la Kommandantur et les bancs d'huîtres ne peuvent pas être utilisés durant la deuxième quinzaine du mois d'août car ils viennent d'être repeints. À partir du 30 mai, avaler l'eau de mer n'est autorisé qu'aux détenteurs d'une carte de rationnement, en raison de la teneur en sel. Il n'y aura toutefois pas de tarifs saisonniers salés. Les membres ayant la grosse tête ne peuvent pas plonger afin de ne pas endommager les ouvrages de défense côtière. Les maillots de bain ne peuvent être obtenus que sur remise d'un « Schein » (=paiement ou preuve de garantie). Afin d'éviter les dérives, nous rappelons l'ordre du 30 février: nager en dehors de la zone est uniquement autorisé avec un maillot sans signe distinctif. Il est interdit de photographier les sous-marins immergés* ».

Si certaines blagues de Poe-Poe ne volent pas très haut, le dessin de Richard Fiedler est plus subtil (voir illustration).

Il n'y a aucun doute quant aux personnes auxquelles les prescriptions sur l'affiche étaient destinées: au-dessus du texte se trouve un panneau sur lequel est indiqué « *Für Portepeträger* », un terme péjoratif pour désigner les officiers. À droite de l'affiche, à la vue des officiers, quelques dames... Au bas de l'illustration, nous voyons un officier rappeler à l'ordre son chien qui vient d'aller voir une chienne (= chien avec le nœud ...!). Une dame qui s'est allongée sur la plage regarde dans notre direction d'un air aguicheur. Et les soldats? Loin de là, au niveau du *Palace Hotel*, ils se déshabillent sur le sable sec au bord de la ligne de marée haute pour aller ensuite faire trempette dans l'eau de mer...

Une journée à la plage comme moyen de propagande

Photo de groupe

Dans le « *Kriegs-Album des Marinekorps Flandern 1914-1917* », le Marinekorps est présenté comme le protecteur de la côte flamande menacée. Les agresseurs sont les Français et surtout les Britanniques, qui font feu sur la région et occasionnent d'importants dégâts et destructions. Un échantillon de pure propagande. Quelques photos du « *Kriegs-Album* » sont également consacrées aux plaisirs de plage « militaires » à Ostende. Une photo montre la plage avec des centaines de militaires se baignant dans la mer. Les deux autres illustrations montrent des soldats en maillot de bain dans la mer. Les photos sont accompagnées des légendes suivantes: « *Ostende. Militärisches Badeleben. Viele Tausende deutscher Soldaten, auch von weit landeinwärts liegenden Truppenteilen, die früher vielleicht nie das Meer gesehen, fanden in den kühlen Fluten zur Sommerzeit Erfrischung und Stärkung* » (Ostende. Vie balnéaire militaire. Plusieurs milliers de soldats allemands, y compris d'unités de troupes se trouvant loin à l'intérieur des terres, qui n'avaient peut-être jamais vu la mer auparavant, apprécient la fraîcheur vivifiante des vagues en plein été). Autrement dit, les soldats n'avaient pas à se plaindre. La propagande voulait en tout cas faire croire qu'ils prenaient énormément de plaisir. Cela devait également transparaître de photos de soldats imprimées en grand format et munies d'une « légende appropriée » (voir ci-dessous), telles que publiées par Paul Hoffmann & Co de Berlin-Schöneberg....

Les officiers et représentants de l'autorité aimaient s'afficher comme des curistes importants et appréciés. Non contents d'exiger la partie la plus exclusive de la zone



■ Cette photo montrant des centaines de soldats « lâchés » sur la plage d'Ostende a été intitulée: « *Beginn der Bade-Saison in Ostende* » (début de la saison de baignade à Ostende). Les soldats allemands avaient pour ainsi dire le temps d'entamer la nouvelle saison de baignade et de faire trempette tranquillement! (Collection Erwin Mahieu)



■ Une carte postale souvent envoyée par les troupes à leur « Heimat » (patrie) est celle d'un groupe de soldats hissés sur une cabine de plage sur la plage d'Ostende. Ils sont vêtus d'un maillot de bain, mais ont gardé leur couvre-chef militaire. De telles cartes postales rassuraient les familles et permettaient de poursuivre l'effort de guerre (Collection Erwin Mahieu)



■ Une chaloupe de sauvetage inutilisée servant de décor, avec le Chalet royal en arrière-plan. Les soldats allemands sont en tenue de bain, qui comprend leur képi (Collection Erwin Mahieu)



■ Trois officiers, photographés dans leur zone de baignade, essaient de paraître à l'aise. Assis avec nonchalance dans un siège en rotin, un seau entre les jambes (portant l'inscription « Ostende ») et accompagnés d'un jeune garçon ostendais, ils veulent donner l'impression d'être des hôtes respectés et bienvenus. (Collection Erwin Mahieu)

de baignade d'Ostende, ils voulaient aussi se changer dans des cabines luxueuses. Et comme il sied à des hommes de haut rang, ils se faisaient photographier en uniforme afin d'avoir un souvenir pour chez eux. Pour les soldats, la Marine mettait à disposition un bateau de sauvetage avec des sauveteurs allemands (inexpérimentés). Pour les autres parties de la plage, celles des officiers et sous-officiers, la ville d'Ostende était mise à contribution. Les sauveteurs ostendais (expérimentés) avaient désormais une nouvelle clientèle: des officiers allemands en maillot de bain... L'inexpérience des sauveteurs allemands donna lieu le 6 septembre 1915 à la mort par noyade de 11 soldats. Nous ignorons à quelle fréquence le bateau de sauvetage était utilisé pour sortir les noyés de l'eau, mais il est sûr qu'il constituait un décor de choix (avec le Chalet royal en arrière-plan) pour les photos prises sur la plage (voir photo).

Le fait que le *Marinekorps* aimait se présenter comme le protecteur de la côte flamande menacée est manifeste lorsqu'on



■ Des pêcheurs à pied flamands posent pour une photo (obligatoire). Un soldat de la Marineabteilung examine la prise. Les pêcheurs posant maladroitement avec respectivement un chalut de fond et trois bichettes satisfont aux souhaits du photographe, mais rien ne prouve qu'ils aient mis ne serait-ce qu'un pied dans l'eau (Collection Erwin Mahieu)



■ Le « fil électrique » à la frontière entre la Belgique et les Pays-Bas. Sur cette photo de la plage de Knokke, nous voyons qu'il va même jusqu'à la ligne d'eau. Au cours de la guerre, la clôture a été progressivement rehaussée et étendue. D'une hauteur d'environ 1,50 m à l'origine, elle a finalement atteint environ 2,50 m. Elle fit près de 500 victimes (Collection Erwin Mahieu)

feuillette le « Kriegs-Album des Marinekorps Flandern 1914-1917 ». Mais les officiers n'hésitaient pas non plus à se comporter comme des invités respectés et appréciés. Ils appelaient parfois la population civile, et surtout les enfants, à poser avec eux afin de donner à la photo davantage d'éclat.

Les soldats allemands et la pêche à pied

L'occupation militaire de la côte et l'interdiction d'accéder à la plage pour la population civile, édictée par l'amiral von Schröder (28 octobre 1914), signifiait la fin de la pêche à pied. Les bombardements et surtout la crainte des Allemands que les civils puissent envoyer des « signaux » à des navires de guerre ennemis étaient à l'origine de cette interdiction. Un jour, bien que la pêche à pied n'eût plus de pratiquants actifs, le photographe du Marinekorps mobilisa quelques pêcheurs à pied avec leur équipement pour une « photo en action ». La photo devait être imprimée dans le « Kriegs-Album des Marinekorps Flandern 1914-1917 ». Elle entendait montrer l'intérêt des militaires allemands pour cette méthode de pêche propre à la région. Cinq pêcheurs posant maladroitement avec respectivement un chalu de fond et trois bichettes satisfont aux souhaits du photographe, mais rien ne prouve qu'ils aient mis ne serait-ce qu'un pied dans l'eau (voir photo).

Quid des autres plages le long de la côte?

L'occupant allemand trouva à Blankenberge, avec ses nombreux hôtels, l'endroit idéal pour établir ses quartiers. Ici encore, la digue devint une zone militaire allemande exclusive, la population civile

n'avait pas le droit d'accéder à la plage, et les soldats allemands eurent à leur disposition des cabines de plage, ainsi qu'un service de bains pour nager dans la mer durant l'été. Afin de garantir la sécurité nécessaire des troupes, la *Kommandantur* réquisitionna les sauveteurs de plage locaux. De toute évidence, certaines règles furent assouplies et les civils purent accéder à la plage entre 13 heures et le coucher du soleil. La zone comprise entre les hôtels Bürgerhof et Excelsior (environ entre le Kursaal et la jetée) resta néanmoins réservée exclusivement aux militaires. Le 23 avril 1917, le *Leutnant und Platzmajor* Letz constata que ces règles étaient parfois enfreintes et à partir de ce moment, les parents furent désignés responsables du non-respect des ordres par leur progéniture. L'avis on ne peut plus clair du Lt Letz était stipulé comme suit:

« Blankenberge, le 23 avril 1917. À l'administration communale d'Uytkerke. Récemment, des personnes, en particulier de vieux pêcheurs, ont été trouvées à plusieurs reprises sur la plage avant 13 heures. En outre, on trouve souvent des enfants et des adultes dans l'espace désigné comme bloqué par des panneaux entre l'Hotel Burgerhof et l'Hotel Excelsior. Par conséquent, nous notifions à nouveau publiquement ce qui suit:

L'accès à la plage est strictement interdit aux personnes civiles avant 1 heure de l'après-midi et après la tombée de la nuit. L'accès à la partie de la promenade bloquée par un panneau et à la partie de la plage entre l'Hotel Burgerhof et l'Hotel Excelsior est également interdit. Si des enfants enfreignent cet ordre, leurs parents seront responsables. Quoi qu'il en soit, les infractions seront désormais punies comme des insubordinations graves.

Auf Befehl. Sign.: Letz, Leutnant u. Platzmajor ».

Les Pays-Bas neutres furent préservés de l'occupation allemande. Afin de stopper la fuite de civils vers le nord depuis notre pays ainsi que la contrebande qui augmentait durant les premiers mois de la guerre, les Allemands installèrent à la frontière entre les deux pays une clôture sous haute tension. Ce « fil électrique » allait de la plage de Knokke (voir photo) jusqu'à Aix-la-Chapelle, en passant par une région au nord d'Anvers. Les travaux débutèrent le 31 mars 1915. Le 31 août 1915, la clôture à Knokke fut mise sous tension. Il était désormais impossible de fuir ou de faire de la contrebande depuis la plage vers les Pays-Bas.

Sources

- « Die Besetzung der flandrischen Küste durch die Marine war im Frieden nicht mobil-machungsmäßig vorbereitet oder auch nur erwogen worden » (p. 1) dans: Schulze Erich Edgar, *Das Marinekorps in Flandern 1914-1918*, Berlin, 1923, 32 p.
- Notification à la p. 12 dans: Oostende gedurende de Duitsche bezetting, Uitgave A, 15 octobre 1914, Ostende, 16 p.
- Avis à la p. 14 dans: Oostende gedurende de Duitsche bezetting, Uitgave A, 15 octobre 1914, Ostende, 16 p.
- Ordre à la p. 11 dans: Oostende gedurende de Duitsche bezetting, Uitgave B, 15 octobre 1914, Ostende, 16 p.
- L'« ordre » de l'amiral von Schröder du 28 octobre 1914 comportait huit points. L'article reflétait quelques dispositions qui concernaient l'accessibilité de la plage (et de la digue).
- Avis à la p. 10 dans: Oostende gedurende de Duitsche bezetting, Uitgave K, 15 octobre 1914, Ostende, 16 p.
- Avis à la p. 11 dans: Oostende gedurende de Duitsche bezetting, Uitgave K, 15 octobre 1914, Ostende, 16 p.
- Elleboudt A. & Lefevre. Oostende onder de Duitsche bezetting 1914-1918, Ostende, s.d., 570 p. (p. 270)
- « Der Krieg hat uns mit ungezeffereichen Völkern in Berührung gebracht... » (p. 44) dans: An Flanderns Küste, *Kriegszeitung für das Marinekorps*, 1916-1918, 498 p.
- Nous avons trouvé le vers à la p. 44 dans: An Flanderns Küste, *Kriegszeitung für das Marinekorps*, 1916-1918, 498 p. Traduction libre: « Bien qu'elle ait perdu de sa splendeur, comme bain d'épouillage, elle fait notre bonheur » ...
- Elleboudt A. & Lefevre, Oostende onder de Duitse bezetting 1914-1918, Ostende, s.d., 570 p. (p. 269)
- Elleboudt A. & Lefevre, Oostende onder de Duitse bezetting 1914-1918, Ostende, s.d., 570 p. (p. 270)
- Cette parodie a été publiée le 15 août 1917 à la p. 275 dans: An Flanderns Küste, *Kriegszeitung für das Marinekorps*, 1916-1918, 498 p.
- Le *Bootsmannmaat* Richard Fiedler, né à Lückenswalde en 1888, servait dans la Hochseeflotte avant que la guerre éclate. Ce dessinateur talentueux s'est également fait remarquer par le Marinekorps Flandern. À la demande de celui-ci, il réalisa de nombreuses illustrations dans le journal du corps « An Flanderns Küste ». Il mourut le 17 août 1918 des suites de blessures occasionnées par l'explosion d'une bombe larguée par un avion allié à Bruges (p. 474, An Flanderns Küste).
- « Kriegs-Album des Marinekorps Flandern 1914-1917 », herausgegeben von den beiden Ersten Pfarrern des Marinekorps. Ev. Marinepfarrer Koene und K. Marinepfarrer Dr. Frins. Selbstverlag der Marine-Bücherei des Marinekorps, Ostende, 192p.
- « Ostende, Militärisches Badeleben », et « Beim Baden im Meere » aux p. 44 et 45 dans: « Kriegs-Album des Marinekorps Flandern 1914-1917 »
- Elleboudt A. & Lefevre, Oostende onder de Duitse bezetting 1914-1918, Ostende, s.d., 570 p. (p. 272)
- Procès-verbal du collège des bourgmestre et échevins de Blankenberge du 01/10/1915: mention que les sauveteurs de plage ont été affectés sur ordre de la *Kommandantur* en août et septembre 1915.
- Afracstering onder hoogspanning dans: Hans Sackers, Johan den Hollander et Ruud Murk, *De Holland Stellung*, 2011, 264 p.